

# Budget rectificatif n°2 2025

*Soumis au vote du Conseil d'Administration  
Du 2 décembre 2025*

---

Crous de Lyon



Résidence Métare réhabilitée à Saint Etienne

Ce budget rectificatif a pour objet d'ajuster les enveloppes d'AE et de CP suite aux éléments intervenus depuis le Budget initial voté au Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> octobre 2025, et des réalisations en décaissements et en encaissements.

## 1) Variations sur les recettes encaissées

Origine des recettes		Montant
<b>Recettes Globalisées :</b>		<b>+3 728 600</b>
<b>Dont Recettes propres (RGRP) :</b>		<b>+1 485 705</b>
<b>Restauration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recettes supplémentaires sur le 2<sup>e</sup> semestre 2025</li> <li>Subvention Cnous hors SCSP : le Cnous rembourse aux Crous adhérents de la centrale d'achats des Crous un montant de remises de fin d'année (RFA)</li> </ul>	+400 000 +172 665
<b>Hébergement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remboursement par le bailleur GLH de la PCRC de Paradin (bail échu), pour 381 757 €</li> <li>Régularisation de redevance de 2022 à 2024 sur les Antonins : remboursement par le bailleur Alliade de 17 043 €</li> <li>Encaissement d'Alliade de 509 300<sup>e</sup> suite au protocole transactionnel sur le versement de la PCRC concernant les résidences Antonins et Einstein (total de 3,359 M€ étagés entre 2025 et 2027)</li> </ul>	+381 757 +17 043 +509 300
<b>Services supports</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Subvention de l'association des directeurs honoraires de Crous pour le séminaire déroulé en juin à Lyon</li> </ul>	+4 940
<b>Dont Subvention charges service public (RGSU) :</b>		<b>+1 998 568</b>
<b>Services supports</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Complément de subvention pour le séminaire des responsables de restauration de fin mai 2025 (012)</li> <li>Transfert T3/T5 : crédits de contractualisation (op Bron) basculés en fonctionnement (pour le mobilier de la résidence) (023)</li> <li>Complément de subvention de 1 476 624 € (+372 770 € pour la restauration agréée du 1er semestre 2025 et 1 103 854 au titre du repas à 1 euro) (012)</li> <li>Et 416 064 € pour la restauration agréée du 2<sup>e</sup> semestre 2025 (notification complémentaire)</li> </ul>	+11 880 +94 000 +1 476 624 +416 064
<b>Dont autres Financements de l'Etat (RGFE) :</b>		<b>+9 011</b>
<b>Restauration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonds Verts de l'Etat (084) : subvention complémentaire de 9 011 € (la distinction par axe disparait), portant donc l'enveloppe FVE attribuée au Crous à 135 508 €</li> </ul>	<b>+9 011</b>
<b>Dont autres Financements de l'Etat (RGFP) :</b>		<b>0</b>
	-	
<b>Dont autres Financements de l'Etat (RGFA) :</b>		<b>+235 316</b>
<b>Services supports</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ajustement sur l'encaissement de la CVEC 2024-25 (en fonction de la collecte et des critères de répartition dans le réseau), à hauteur</li> </ul>	+235 316

	de 2 088 273 € après calcul du montant collecté (contre 1,852 M€ au BI 2025) Rappel : la fraction de CVEC attribuée aux Crous est attribuée par le Cnous en fonction du nombre d'étudiants inscrits en Formation Initiale qui ont produit l'attestation CVEC, et du nombre d'établissements d'enseignement supérieur ayant leur siège dans le ressort de chaque Crous.	
<b>Recettes fléchées</b>		<b>- 8 497 230</b>
Dont Recettes fléchées Financement Etat (RFFE) :		<b>-8 518 830</b>
● Résidence A. Guy-Campus de Bron (Cnous) : Transfert de crédits d'investissements vers le fonctionnement (RGSU)		-94 000
● Cafeteria de la Physique (Cper Etat) : encaissement prévu sur 2026		-50 000
● Résidence Paradin (Cnous) : encaissement reprogrammé sur 2026		-200 000
● Résidence A. Guy a Bron (Cnous) : encaissement reprogrammé sur 2026		-935 177
● Réhabilitation résidence Althea (Cnous) : encaissement reprogrammé sur 2026		-100 000
● Résidence Debbourg (Cper Etat) : encaissement reprogrammé		-1 500 000
● Résidence Debbourg (Cnous) : encaissement reprogrammé sur 2026		-2 933 177
● Résidence Madeleine (Cnous) : encaissement reprogrammé sur 2026		-1 300 000
● Résidence Madeleine (CPER Etat) : encaissement reprogrammé sur 2026		-1 406 476
● <b>Dont Recettes fléchées Autres Financement Publics (RFFP) :</b>		<b>+21 600</b>
● Réhabilitation Allix GH (Cper région) : dernier appel de fond sur 2025		+21 600
<b>Total recettes :</b>		<b>-4 768 630</b>

## 2) Variations sur les dépenses (ventilées par nature, en autorisations d'engagements et crédits de paiements)

Sous- nature	Objet	AE	CP
<b>Personnel</b>			
Personnel	Diminution de plusieurs indemnités sur la masse salariale 2025 (ruptures conventionnelles/indemnités de précarité/indemnités préavis de licenciement, économie sur le CAS pension exécuté, baisse du nombre de titulaires impactant le volet indemnitaire), qui avaient été plus élevées en 2024 et expliquaient le prévisionnel 2025 plus important. Ces éléments n'impactent pas la consommation en emplois (tableau 1 inchangé)	-250 000	-250 000
	<b>Total Personnel</b>	<b>-250 000</b>	<b>-250 000</b>

Sous-nature	Objet	AE	CP
<b>Fonctionnement</b>			
Viabilisation	● Consommation moindre au 2 <sup>e</sup> semestre	-600 000	-1 000 000
<b>Sous total Viabilisation :</b>		<b>-600 000</b>	<b>-1 000 000</b>
Entretien	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Construction Alice Guy sur Campus Bron : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Transfert T3/T5 : 94k basculés d'investissement vers le fonctionnement (023), validé en BR2 du chou pour la commande de mobilier à l'ouverture de la résidence</li> <li>○ Surcout pour mobilier (001)</li> </ul> </li> <li>● Op. Ru Rockefeller : décalage des crédits à 2026</li> <li>● Modernisation Bistro Manu : baisse du cout de 22 895 €</li> <li>● Refermeture de crédits sur les sites</li> <li>● Construction cafeteria Quartier de la Physique à la Doua : décalage de CP de 2025 à 2026</li> </ul>	+94 000 +9 323 -20 000 -22 895 0 0	+94 000 +9 323 -20 000 -22 895 -200 000 -20 000
<b>Sous total Entretien :</b>		<b>+60 428</b>	<b>-159 572</b>
Frais généraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>● EJ sur 10 ans pour le cout de fonctionnement (abonnement ELM) pour le raccordement au chauffage urbain de la résidence Lirondelle : 466 839 € (CP N déjà prévus)</li> <li>● EJ sur 30 ans pour le remboursement de l'emprunt de Debourg -1ère tranche- pour 8,5 M€ (CP à partir de 2027)</li> <li>● Dépenses dans le cadre des Fonds Vert de l'Etat : ouverture de 9 011 € sur les FVE (084) et 9 011 € sur ressources propres (la distinction par axe thématique disparaît)</li> <li>● Complément budget pole Maintenance : Diagnostic énergétiques (DPE) supplémentaires</li> <li>● Construction cafétéria Quartier de la Physique à la Doua : décalage de CP de 2025 à 2026</li> <li>● Complément d'engagement sur la CVEC</li> <li>● Refermeture de crédits sur les sites</li> </ul>	466 839 8 543 887 18 022 24 000 0 50 000 -180 000	0 0 18 022 24 000 -4 180 25 000 -320 000
<b>Sous total Frais généraux :</b>		<b>+8 922 748</b>	<b>-257 158</b>
Participations financières	● RU Tréfilerie : décalage sur 2026 du versement en fonds propres du solde à verser à l'UJM conformément à la convention de maîtrise d'ouvrage unique.	0	-243 272
<b>Sous total Participations financières :</b>		<b>-</b>	<b>-243 272</b>
<b>Total fonctionnement</b>		<b>+8 383 176</b>	<b>-1 660 002</b>

## Investissement

Cela concerne essentiellement des déprogrammations sur des opérations pluriannuelles d'investissement liées à des décalages de calendrier dans les travaux (le tableau n°9 détaille les enveloppes d'AE et de CP ouvertes pour les opérations fléchées)

	AE	Total AE après BR2	CP	Total CP après BR2
<b>Dont Opérations pluriannuelles financées par fiscalité affectée :</b>				
<b>Total financement fiscalité affectée :</b>	-		-	

Dont Opérations pluriannuelles financées par l'Etat :				
• op EMS Ru Métare : décalage sur 2026 en AE et CP des 100 K€ de crédits cnous (notifiés en 2024) pour lancement des études de faisabilité	-100 000	0	-100 000	0
• Paradin (Cnous) : Réduction importante des AE 2025 Cnous de -3,9 M€ afin de notifier la tranche ferme du MGP fin 2026.	-3 963 913	745 081	-50 000	172 320
• Réhabilitation Althea : décalages des études à 2026	-100 000	0	-100 000	0
• Construction Alice Guy sur Campus Bron : 94k basculés d'investissement vers le fonctionnement (transfert T3/T5), et décalage de crédits sur 2026	-387 512	649 170	-844 000	596 492
• Densification Madeleine (cnous) : reports de crédits	14 366	74 366	-1 300 000	1 107 823
• Réhabilitation Tour de Puvis (cnous) : décalage de crédits sur 2026 Tranche 2 du projet de rénovation énergétique des façades (intégrée dans le marché de mandat et de MOE) : mise en sécurité du site, local poubelle et local vélos, reprise du parking, aménagement d'un secrétariat en RDC ; opération qui sera lancée en 2026 après la livraison de l'extension du RU Puvis	-180 000	120 000	-260 586	230 000
<b>Sous total Cnous :</b>	<b>-4 717 059</b>		<b>-2 654 586</b>	
• Construction cafétéria Quartier de la Physique : décalage du solde des AE et CP CPER Etat sur 2026 (obtention en 2024 de 50 K€ CPER Etat pour les études de faisabilité) conformément au calendrier prévisionnel de ce projet. Mise au point avec la maîtrise d'œuvre en cours.	-23 480	0	-23 480	0
• Densification Madeleine (Cper Etat) : reports de CP à 2026	0	0	-600 000	2 125 000
<b>Sous total CPER ETAT :</b>	<b>-23 480</b>		<b>-623 480</b>	
<b>Total financement Etat :</b>	<b>-4 740 539</b>		<b>-3 278 066</b>	
Dont Opérations pluriannuelles financées par autres collectivités :				
• densification Madeleine (CPER Région) : ajustement des AE	-1 600 000	0	-100 000	0
<b>Total financement autres collectivités :</b>	<b>-1 600 000</b>		<b>-100 000</b>	
Dont Opérations pluriannuelles financées sur ressources propres :				
• Modernisation Bistro manu : totalité des CP en fonds propres ouvertes en 2025, livraison en octobre dernier et ouverture le 10 novembre 2025.	0	270 000	100 000	270 000
• Réhabilitation Ru Puvis : Augmentation des AE de + 285 K€ en Fonds Propres afin de pouvoir notifier le marché de travaux relatif à l'extension avant le 15 décembre 2025 après visa du CBR. Cette ouverture complémentaire d'AE s'explique par le fait que l'estimation initiale de l'étude de faisabilité de 1 315 000 € est passée à une fourchette comprise entre	285 000	2 111 371	-270 000	571 916

1,5 et 1,6 M€ en phase études de maîtrise d'œuvre. Ce montant n'a pas été augmenté en phase consultation des entreprises (DCE) et a été confirmé à 1,556 M€ puis arrondi à 1,6 M€ par sécurité en vue de l'ouverture des plis.				
● Réhabilitation résidence Métare A : surcout opération de 100 k€ (lié à l'aléa amiante)	100 000	307 166	100 000	651 649
● Densification résidence Charcot : solde du projet présentant un besoin en AE et CP de + 10 K€ (révisions)	10 607	107 304	10 607	130 992
● Construction résidence Debbourg : Réduction importante des AE (-3,1 M€ emprunt) car les avenants liés aux aménagements intérieurs du gymnase et les 57 places supplémentaires seront engagés en 2026 ; Augmentation de 4 M€ CP emprunt pour le règlement de l'avance travaux mandataire (démolition en cours et travaux de construction qui commencent début janvier 2026).	-3 100 000	451 271	4 000 000	4 367 920
● Sécurisation Delessert : décalage des travaux sur 2026	-100 000	0	-100 000	0
● Brise Soleil Ru Rockefeller : décalage des AE et CP sur 2026 en fonds propres pour des travaux à l'été 2026. Opération qui n'avait pas été lancée en période de services votés.	-359 508	0	-371 850	9 900
● Réintégration des productions sur le RU Quais : fermeture de 100 K€ de fonds propres en AE et CP. Les travaux initialement prévus sont complexes techniquement et sont rendus inutiles par l'extension du RU Puvis. Ces crédits sont transférés sur le projet de réhabilitation de la résidence Métare A	-100 000	3 085	-100 000	4 711
● réintégration des productions sur le RU Rockefeller : baisse du cout de 22k	-22 870	0	-20 572	2 519
● Campus de Bron : ajustement des AE	5 132	5 160	0	96 680
● Densification Madeleine : décalage sur 2026. Les AE fonds propres ont également été fortement diminués suite au décalage de calendrier du projet du fait de l'aléa archéologie. Les CP ont également été diminués sur l'ensemble des financeurs (hors CVEC) du fait du décalage du calendrier du projet de 7mois.	-3 348 000	462 432	-2 048 000	516 938
● Allix GH : opération achevée, baisse du cout final	-16 918	0	-16 918	0
● Haigné -Mermoz B : décalage de crédits à 2026	-300 000	42 605	-400 000	24 091
● Haigné -Mermoz C : décalage de CP à 2026	0	94 029	-300 000	40 540
<b>Total financements pluriannuels sur ressources propres:</b>	<b>-6 946 557</b>		<b>+583 267</b>	
<b>Total investissements pluriannuels :</b>	<b>-13 287 096</b>		<b>-2 794 799</b>	<b>0</b>

<b>Investissements annuels courants en ressources propres :</b>				
	<b>AE</b>	<b>Total AE après BR1</b>	<b>CP</b>	<b>Total CP après BR1</b>
● Ajustement investissements annuels	-200 000		-200 000	
<b>Total investissements annuels</b>	<b>-200 000</b>		<b>-200 000</b>	

<b>Totaux investissements</b>	<b>-13 487 096</b>		<b>-2 994 799</b>	
-------------------------------	--------------------	--	-------------------	--

**Focus sur les grands chantiers en cours : Bron, Madeleine, Debourg, RU Puvis**  
**Actualisation après BR2**

**RU Puvis**

Financeur	Cout opé	AE			CP		
		Consommé <n	Prévu en N 2025	Prévu en >n	Consommé <n	Prévu en N 2025	>n
Ressources propres	5 197 104	3 085 733	2 111 371	0	2 955 188	571 916	1 670 000
Cnous	2 450 000	2 450 000	0	0	2 450 000	0	0
CPER Etat	5 000 000	4 995 733	4 267	0	4 985 547	14 453	0
CPER Région	500 000	500 000	0	0	500 000	0	0
<b>Total</b>	<b>13 147 104</b>	<b>11 031 466</b>	<b>2 115 638</b>	<b>0</b>	<b>10 890 735</b>	<b>586 370</b>	<b>1 670 000</b>

Réévaluation de l'estimation du coût du projet d'agrandissement en phase études et consultation des entreprises, notification prévue début décembre 2025 pour un démarrage des travaux en janvier 2026

**Bron- Alice Guy**

Financeur	Cout opé	AE			CP		
		Consommé <n	Prévu en N 2025	Prévu en >n	Consommé <n	Prévu en N 2025	>n
Ressources propres	601 699	596 539	5 160	0	505 019	96 680	0
Cvec	1 000 000	1 000 000	0	0	500 000	500 000	0
Cnous	3 092 000	2 147 830	649 170	295 000	1 745 508	596 492	750 000
Min. Culture	178 185	178 086	99	0	74 915	103 270	0
Autre collectivité	200 000	200 000	0	0	200 000	0	0
Fct Cnous	94 000	0	94 000	0	0	94 000	0
Fct ressources propres	11 356	2 033	9 323	0	1 921	9 435	0
<b>Total</b>	<b>5 177 240</b>	<b>4 124 489</b>	<b>757 751</b>	<b>295 000</b>	<b>3 027 363</b>	<b>1 399 877</b>	<b>750 000</b>

Résidence ouverte à la rentrée 2025, engagement de l'avenant au Marché de partenariat de 475K€ portant sur des améliorations du projet, la clôture du site et la signalétique).

**Madeleine densifiée**

Financeur	Cout opé	AE			CP		
		Consommé <n	Prévu en N 2025	Prévu en >n	Consommé <n	Prévu en N 2025	>n
Ressources propres	12 450 000	7 039 568	462 432	4 948 000	806 675	516 938	11 126 387
Cvec	1 500 000	750 000	750 000	0	333 333	666 667	500 000
Cnous	5 150 000	5 075 634	74 366	0	2 742 177	1 107 823	1 300 000
CPER Etat	4 400 000	4 400 000	0	0	1 200 000	2 125 000	1 075 000
CPER Région	1 600 000	1 600 000	0	0	0	0	1 600 000
<b>Total</b>	<b>25 100 000</b>	<b>18 865 202</b>	<b>1 286 798</b>	<b>4 948 000</b>	<b>5 082 185</b>	<b>4 416 428</b>	<b>15 601 387</b>

Décalage de l'opération de 7 mois lié à l'aléa archéologique. Démarrage des travaux en juillet 2025 pour une livraison fin mars 2027. La notification de la subvention CPER Région sur ce projet est intervenue courant 2025 après notification du marché global qui est intervenue en 2024. Aussi, nous proposons la réduction de l'engagement en fonds propres via l'emprunt de 2024 grâce à l'engagement de la subvention CPER Etat de 1,6M€ (les CP n'ayant pas encore été consommés sur l'emprunt). Le reliquat d'AE de 1,6M€ emprunt sera engagé en 2026 pour les aléas

**Construction Debourg**

Financeur	Cout opé	AE			CP		
		Consommé <n	Prévu en N 2025	Prévu en >n	Consommé <n	Prévu en N 2025	>n
Ressources propres	18 660 000	14 530 809	469 191	3 660 000	82 080	4 367 920	14 210 000
Cvec	1 200 000	0	0	1 200 000	0	0	1 200 000
Cnous	8 200 000	6 700 000	0	1 500 000	260 720	3 472 559	4 466 721
CPER Etat	5 600 000	5 600 000	0	0	0	1 500 000	4 100 000
<b>Total</b>	<b>33 660 000</b>	<b>26 830 809</b>	<b>469 191</b>	<b>6 360 000</b>	<b>342 800</b>	<b>9 340 479</b>	<b>23 976 721</b>

Marché public global de performances notifié fin 2024. Les travaux de démolition de la résidence Debourg ont débutés en juillet dernier et les travaux de reconstruction démarreront en janvier 2026. Il est prévu d'engager en 2026, l'avenant au MGP pour intégrer l'aménagement intérieur du gymnase ainsi que 57 logements supplémentaires suite à opportunité du PLUH en complément des 390 logements, soit un total de 447 places qui seront livrées à la rentrée 2027.

Le contrat de prêt sera signé en 2 tranches dont la tranche 1 correspondant à la construction des 390 logements et la tranche 2 à la surélévation des 57 places. La signature du contrat de prêt de la tranche 1 est prévu en décembre 2025

### 3) Conclusion

**Du point de vue de la comptabilité budgétaire**, à l'issue du BR n°2 :

→ Recettes globalisées	78 410 776
→ Recettes fléchées	11 057 669
<b>Total</b>	<b>89 468 445</b>
→ Autorisations d'engagement	96 152 480
→ Crédits de paiements	94 322 172
→ Solde budgétaire après BR2	<b>-4 853 727</b>

Contre -4 989 898 € lors du vote du BR1 2025

**Du point de vue de la comptabilité générale** (*cf. tableau de situation patrimoniale*),

- Le résultat prévisionnel devient excédentaire à +6,755 M€, contre -1,364 M€ au précédent BR. Cela s'explique par la réduction des charges de 1,3 M€ et la croissance des produits de 6,7 M€, dont +1,99 M€ de Subventions complémentaires, et +4,5 M€ de recettes propres (dont un tirage de 3,3 millions -avec l'étalement des versements entre 2025 et 2027- de la part d'Alliade pour le règlement d'un litige sur la PCRC des résidences Arches, Einstein, et Antonins). Il s'agit d'une recette exceptionnelle (compte 7584) sur cet exercice 2025.

La CAF s'élève donc à plus de 7,6 M€.

Dans les opérations d'ordre, il faut noter une constitution de provisions pour un litige de 533 397 euros (sur la fin des travaux à J. Perrin Fayolle), et une reprise de provision de 164 278 € pour solder le compte 1588.

- Le tableau de situation patrimoniale, indiquant toujours les conditions de financement, présente un abondement au fonds de roulement à l'issue de ce BR2 de 0,808 M€ ; et le niveau du FDR atteint 28,9 M€, contre 28,1 M€ à la clôture 2024.
- La trésorerie projetée au 31 décembre 2025 s'établit à 32,820 M€, en baisse de 2,185 M€ par rapport à la situation du 1er janvier 2025 (35,05 M€), du fait de lourds décaissements sur la fin d'exercice, et malgré un tirage d'emprunt supplémentaire sur le chantier de Debourg (1<sup>er</sup> tirage de 4 M€ dès 2025, sur un total de 18 M€).

